



## Licence professionnelle

# Mention Métier de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, *Parcours* Gestion de la paie et du social

FORMATION EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

CANDIDATURE à partir de février  
sur [www.paysdelaloire.iut.fr](http://www.paysdelaloire.iut.fr)

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

DUT tertiaire Gestion des  
Entreprises et des Administrations  
(GEA), option Gestion Comptable et  
Financière

- BTS tertiaire Comptabilité et  
Gestion (CG)
- L2 Economie et Gestion
- Autres formations : diplôme de niveau III  
homologué par l'Etat,
- Personnes pouvant bénéficier de la  
validation des études, expériences  
professionnelles ou acquis personnels

**Sélection sur dossier et entretien**

### QUALITÉS REQUISES

Organisation ; Rigueur  
Sens de l'écoute ; Relationnel

### CONTACT

IUT Le Mans – Département GEA  
Avenue Olivier Messiaen  
72085 LE MANS cedex 09

Secrétariat du département GEA  
02 43 83 33 90  
[iut-gea@univ-lemans.fr](mailto:iut-gea@univ-lemans.fr)

Scolarité de l'IUT du Mans  
02 43 83 34 11 ou 34 95  
[iut-scola@univ-lemans.fr](mailto:iut-scola@univ-lemans.fr)

### Service Alternance

Laurence Frappier - 02 43 83 35 29  
[alternance-iut-lemans@univ-lemans.fr](mailto:alternance-iut-lemans@univ-lemans.fr)

### OBJECTIFS

Cette licence professionnelle propose une voie d'accès aux métiers  
de la paie et du social.

Le domaine « gestion de la paie et du social » correspond à une  
activité récurrente, incontournable, dotée d'une certaine technicité  
et pour laquelle il importe de disposer de spécialistes, tant au sein des  
cabinets comptables que dans les entreprises.

Il existe peu de formations spécialisées et donc un besoin dans ce  
domaine, **reconnu par l'Ordre des Experts-Comptables**.

Cette activité est située au carrefour du métier de comptable et de  
celui de la gestion des ressources humaines. Elle s'appuie sur un socle  
de connaissances variées, juridiques, comptables, sociales mais aussi  
managériales, informatiques et techniques.

**Les compétences attendues** à l'issue de ce diplôme :

- Disposer de bonnes connaissances en droit du travail et droit social
- Analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et leurs  
impacts sur la gestion de la paie
- Développer le sens de la veille sociale, juridique et économique
- Être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale et  
assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux.
- Être capable d'établir et de gérer les paies et les charges sociales et fiscales
- Connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités
- Être capable d'utiliser les principaux logiciels de paie et de gestion  
des ressources humaines.
- Maîtriser la comptabilité des charges de personnel
- Être en mesure de pouvoir éclairer les décideurs sur les difficultés  
concernant la paie
- Savoir présenter un tableau de bord du social

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Responsable paie et gestion du social
- Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- Responsable des ressources humaines
- Assistant ressources humaines





## RYTHME DE L'ALTERNANCE

Au total : 18 semaines de cours à l'IUT et 34 semaines en entreprises

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise
à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise
à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise	à l'IUT	en entreprise

à l'IUT    en entreprise

Calendrier indicatif - non contractuel

## PÉDAGOGIE

**390 h** Travaux dirigés (TD)



Hall de l'IUT du Mans - Espace de travail et de convivialité

## LES + DE LA FORMATION

- Centre de ressources en langue
- Business games

**40% d'intervenants professionnels** (Fiteco, Strego, Urssaf, Sesame vitale...)

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

**28** étudiants

## TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE<sup>1</sup>

A 18 mois<sup>(2)</sup> : 94 %

A 30 mois<sup>(3)</sup> : 100 %

<sup>(1)</sup> Taux issus de la sixième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université. L'enquête a porté sur les diplômés 2013.

<sup>(2)</sup> Situation au 1<sup>er</sup> décembre 2014

<sup>(3)</sup> Situation au 1<sup>er</sup> décembre 2015

## ENSEIGNEMENTS

### UE1 Cadre économique et managérial des Ressources Humaines (RH) | 125 h

- Economie du travail et théorie des RH | 20 h
- Organisation et gestion des RH | 20 h
- Contrôle de gestion et tableaux de bord | 20 h
- Contrôle de gestion sociale | 20 h
- Anglais | 25 h
- Expression-Communication | 20 h

### UE2 Environnement juridique et comptable | 120 h

- Droit du travail individuel | 30 h
- Droit du travail collectif | 20 h
- Droit de la protection sociale | 40 h
- Comptabilité et fiscalité de la paie | 20 h
- Missions professionnelles et révision comptable | 10 h

### UE3 Système d'information et de gestion de la paie | 125 h

- Système d'information et paie | 5 h
- Les progiciels de paie | 30 h
- Paie et éléments de rémunération | 60 h
- Les paies spécifiques | 20 h
- Traitement et déclarations des charges sociales et fiscales des salaires | 10 h

### UE4 Mise en situation professionnelle

Projet personnel et professionnel | 20 h

